

# COLLOQUE

## Les 10 ans de la présomption de blanchiment : bilan et perspectives



COUR DE CASSATION

**Vendredi 15 mars 2024**  
**De 09h00 à 13h00**

*En Grand'chambre de la Cour de cassation*

S'inscrire  
en présentiel



## Présentation :

Le blanchiment est une infraction de conséquence qui nécessite la caractérisation d'un lien avec une infraction d'origine dont l'article 324-1-1 du code pénal vient faciliter la preuve en énonçant une présomption d'origine illicite de l'objet du blanchiment.

Créée par la loi n° 2013-1117 du 6 décembre 2013, cette disposition se prête, à l'occasion de son 10<sup>ème</sup> anniversaire, à la fois, à un bilan et à une mise en perspective grâce aux regards croisés d'universitaires et de praticiens.

Ce colloque proposé par la Cour de cassation et Tracfin, au travers d'analyses, de retours d'expériences et d'échanges, sera l'occasion pour les acteurs du monde judiciaire, du monde des affaires et du monde académique, à qui s'adresse cette manifestation scientifique, d'engager une réflexion globale sur cette présomption.

---

### **9h00** Allocutions d'ouverture

- **Nicolas BONNAL**, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation
- **Alban GENAIS**, directeur par intérim de Tracfin

### **9h15** La présomption de blanchiment en droit pénal français

- **Haritini MATSOPOULOU**, professeur de droit privé à l'Université Paris Saclay

### **9h45** La présomption de blanchiment en droit pénal comparé

- **Raphaële PARIZOT**, professeur de droit privé à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne

### **10h15** La mise en œuvre de la présomption de blanchiment

- **Chantal CUTAJAR**, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

**10h45** Échanges avec la salle animés par **Alban GENAIS**, adjoint au directeur de Tracfin

**11h15** Pause-café

### **11h30** Table ronde : le regard de praticiens

Modérateur : **Marc SEGONDS**, professeur de droit privé à l'Université Toulouse Capitole

Intervenants :

- **Eric DEZEUZE**, avocat au barreau de Paris
- **Nicolas BARRET**, magistrat, chef de la section J2 de la JUNALCO
- **Elise NAIGEON-DE SANTI**, magistrate, cheffe du département en charge des affaires juridiques de Tracfin

### **12h45** Propos conclusifs

- **Marc SEGONDS**, professeur à l'Université Toulouse Capitole

Les actes du colloque seront publiés par la revue AJ Pénal des éditions Dalloz, dans son édition du mois d'avril.